



## **78<sup>ème</sup> congrès de la Fédération des Spelc Discours d'investiture de Jean-Louis Stalder, président**

Mesdames et messieurs, chers collègues et amis, chers présidents, chers adhérents,

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je me retrouve aujourd'hui devant vous, investi d'une immense responsabilité qui m'engage et qui m'honore. Je mesure le chemin parcouru depuis mon adhésion au Spelc, il y a dix ans. À l'époque, professeur d'Économie/Gestion en BTS à Rodez, mon adhésion a été motivée par une demande de mutation à Nice pour me rapprocher de ma fille. Je ne pouvais pas me douter que je venais de rentrer dans la grande famille du Spelc pour vivre une aventure humaine enrichissante et passionnante.

Sur ma route j'ai trouvé des femmes et des hommes de conviction et de grande valeur à qui je dois beaucoup :

- Jean-Yves Murgue, président du Spelc Côte d'Azur, ancien secrétaire général et Luc Viehé, ancien président de la fédération, qui m'ont fait confiance en m'intégrant au service juridique à la rentrée 2017 et en m'en confiant la responsabilité à la rentrée 2018 ;
- Frédérique Bonnel, présidente du Spelc Créteil, qui a présenté ma candidature au conseil fédéral il y a 3 ans ;
- Moussa Belgacimi, qui tout au long de sa présidence m'a témoigné sa confiance ;
- Régine Mahé, présidente sortante, qui m'a apporté son soutien lors de moments compliqués ;
- Anne-Laure Carré, pour ses conseils avisés en relation interpersonnelle.

Vous avez tous joué un rôle prépondérant dans mon parcours et mon évolution. Je vous en remercie chaleureusement. Sans vous, je ne serais pas là pour prononcer le discours de clôture de notre 78<sup>ème</sup> congrès.

Mon expérience de responsable du service juridique m'a permis de prendre toute la mesure des difficultés rencontrées sur le terrain. Nous sommes face à une société en pleine mutation, face à un système éducatif en crise.

Bien que les dernières décennies aient vu la scolarité s'allonger de 2 ans en moyenne, le taux de scolarisation des 14-29 passer de 60 à 80 %, les réformes se multiplier, notre système éducatif est à bout de souffle. La France est classée en 23<sup>ème</sup> position au classement Pisa sur les 38 pays de l'OCDE étudiés. 10 % des enfants rencontrent des difficultés en lecture. Plus inquiétant le taux de démission des enseignants stagiaires explose. Il est passé de 0,9 % à 3,8 % lors des 10 dernières années.

L'école n'est plus un sanctuaire, elle est au cœur de la tourmente :

- la crise des valeurs impose aux enseignants de se substituer aux parents pour jouer le rôle d'éducateur ;
- la perte d'autorité de l'adulte sur l'enfant et l'adolescent fait que le manque de respect et les incivilités deviennent monnaie courante ;
- à trop vouloir donner de place aux élèves et à leurs parents, certains groupes prennent le pouvoir pour remettre en cause la probité et les pratiques de nos collègues ;
- les chefs d'établissement et l'autorité administrative ouvrent une chasse aux sorcières contre nos adhérents au moindre signalement sans même vérifier la véracité des faits ;
- l'échec scolaire et le redoublement sont au cœur des préoccupations pédagogiques ;
- le règne de l'enfant roi a conduit à une perte du goût de l'effort, à l'inacceptation de la contrainte et

en conséquence à une montée du laxisme ;

- enfin les problèmes comportementaux et sociaux se multiplient et se règlent pour certains à coup de baston au coin d'une rue ou dans une cage d'escalier.

Nous devons relever un immense défi : redonner aux enseignants et plus globalement à toute l'équipe éducative, personnels de droit privé y compris, la place qui leur revient au sein de l'école. Les représenter, les épauler, les défendre, telle est notre mission. Ils ont fait grandir le Spelc, nous serons là pour eux, à côté d'eux.

Je m'interroge devant les récentes décisions de nos gouvernants :

- le gouvernement passe en force pour imposer la réforme de la voie professionnelle malgré l'opposition des syndicats d'enseignants et le vote contre, quasi unanime, du Conseil supérieur de l'éducation ;
- la mise en place des groupes de niveaux voulue par Gabriel Attal au risque de stigmatiser les élèves en difficulté et d'accroître les écarts, interroge jusqu'à notre nouvelle ministre ;
- le port de l'uniforme à l'école qui, sous couvert d'effacement des disparités sociales, pourrait bien renforcer la défiance envers l'école, en réaction au conformisme social qu'elle souhaite imposer.

Je passerai sous silence les réformes Blanquer et Peillon. 2 mots suffiront pour les qualifier : inefficacité et désastre.

Je suis atterré par la dernière déclaration de Stanislas Guérini, ministre de la Transformation et de la Fonction publique qui, non content de vouloir introduire la rémunération au mérite - je dirais plutôt au bon vouloir des chefs de service ou d'établissement, suivant si la tête leur revient ou pas - veut maintenant lever le tabou du licenciement dans la fonction publique.

Je pose ces questions à notre président et à nos ministres de tutelle : que cherchez-vous ? Que voulez-vous ? Anéantir les vocations ? Privatiser la fonction publique ? Stigmatiser vos agents ? Les mettre sous pression pour qu'ils deviennent de bons petits soldats ?

Sans perdre son ADN, le Spelc ne laissera pas faire.

Fort de nos convictions et de nos valeurs, nous resterons dans le dialogue, le respect, la construction, les propositions MAIS, lorsque nécessaire, nous saurons nous opposer.

Mes expériences professionnelles de chef d'atelier dans l'industrie laitière, d'animateur radio, de publicitaire, d'enseignant et de juriste m'ont appris l'adaptation, le pragmatisme, la rigueur, la communication, la stratégie, le management, le sens des responsabilités.

La politique m'a enseigné l'art d'esquiver ou d'encaisser les coups, le syndicalisme l'engagement et l'humilité. L'âge m'a apporté la sagesse... bien qu'il me reste encore des progrès à faire.

Vous m'avez porté capitaine d'un navire magnifique et puissant, premier syndicat de l'enseignement privé sous contrat en nombre de sièges aux élections des commissions consultatives mixtes (CCM) du 1er degré, et plus globalement second.

Il est temps maintenant de fixer le cap pour les 3 ans à venir.

Nous devons, dès à présent, préparer les prochaines élections CCM de décembre 2026, pour affirmer nos ambitions et retrouver notre siège au comité consultatif de l'enseignement agricole privé.

Il nous faut renforcer notre position en fidélisant nos adhérents et en développant une stratégie de conquête pour élargir notre base, sur notre cœur de métier (les enseignants du privé sous contrat), mais aussi vers l'enseignement agricole privé.

Vu les difficultés rencontrées en commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) et en négociations annuelles obligatoires (NAO), la séparation des urnes lors des élections des comités sociaux et économiques (CSE), pour ne prendre en compte que les voix de droit privé comme base de représentativité nationale, nous devons entamer une réflexion avec la commission des salariés des établissements privés (Sep), pour encore mieux séduire et attirer le personnel de droit privé. Il en va de l'avenir du Spelc et de sa représentativité.

N'oublions pas nos collègues retraités qui contribuent, par leur engagement, à faire vivre notre fédération et les syndicats adhérents, et s'investissent dans différents comités, pour défendre les droits de nos aînés.

Notre action sur le terrain doit être l'objet de toutes les attentions : formation de nos responsables syndicaux, aide à la visite d'établissements, multiplication de nos relais, éveil des vocations, telles seront nos priorités. Chaque Spelc local, départemental, académique, régional doit être écouté, pris en compte. Vous êtes la force vive, la pierre angulaire de notre réputation et de notre réussite. Nous soutiendrons votre développement et vous accompagnerons dans vos combats. Nous réfléchissons avec le bureau et le conseil fédéral à la meilleure manière de permettre aux régions non représentées au conseil fédéral de porter leurs doléances et leurs idées.

Enfin et surtout, nous resterons attentifs aux conditions de travail de nos adhérents. Nous ferons tout pour préserver leurs acquis sociaux, tout pour les protéger des logiques financières qui prédominent, tout pour leur permettre d'exercer leur métier dans des conditions favorables, tout pour préserver leur statut et leurs avantages.

Aujourd'hui nous allons ensemble nous engager sur un long chemin. Je tiens à saluer et à remercier l'ensemble de l'équipe sortante : notre triumvirat, Régine Mahé, Catherine Blandin, Régis Bergogne, les secrétaires et conseillers fédéraux. Par votre engagement et votre travail, vous nous avez tracé la voie.

Je remercie également, les nouveaux conseillers et secrétaires fédéraux fraîchement élus et plus généralement tous ceux qui m'ont fait confiance en me portant à la présidence de la Fédération nationale des Spelc.

Je m'engage aujourd'hui, devant vous, à me montrer digne de la lourde responsabilité qui m'incombe, dans l'écoute, la bienveillance, l'empathie mais avec la persévérance et la détermination qui m'habitent.

Vous êtes le Spelc ! Nous sommes le Spelc ! Tous unis et tournés vers un même objectif. Faire du Spelc le syndicat de référence de l'enseignement privé sous contrat, sans oublier sa branche agricole.

Je suis fier de faire partie de notre grande famille, fier de nos valeurs, fier de l'honneur que vous me faites en ce jour.

Je proclame la clôture de notre 78<sup>ème</sup> congrès et l'ouverture d'une nouvelle aventure.

Vive nos adhérents !

Vive nos responsables syndicaux !

Vive le Spelc en région !... Dans toutes les régions !

Vive la Fédération nationale des Spelc !

Vive le Spelc !

Je vous remercie de votre attention.

*Jean-Louis Stalder,  
président*